Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Procès-verbal de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
tenue le 3 juin 2026, Salle multi de la CSN
Montréal

À l'offensive !

Godefroy Borduas et Arianne Carmel-Pelosse agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. MOT DU PRÉSIDENT

Le président, Bertrand Guibord, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Daniel Leduc mentionne le décès de l'ancien président de la Fédération de la culture et des communications et membre du Conseil central, Maurice Amram.

Mot d'ouverture de l'assemblée générale du 3 juin 2026

Bonsoir camarades,

J'espère que vous êtes en forme !

Qui ici était au congrès de la CSN la semaine dernière ? Avez-vous aimé votre expérience ? Évidemment, il y a toujours des critiques constructives à faire après ce genre d'événement, mais force est de constater que la participation des délégué-e-s était au rendez-vous ! Je n'ai jamais vu autant de participant-e-s à un congrès de la CSN, ce qui en soi est plutôt bon signe. Nous nous réjouissons aussi de la réélection de Katia Lelièvre à la troisième vice-présidence, qui n'a pas cessé de travailler à renforcer la place et le rôle des conseils centraux au sein du mouvement. Nous serons très heureux de continuer de travailler avec Katia, que nous avons appuyée durant la campagne, même si Alfonso Ibarra Ramirez est un allié de longue date avec qui nous poursuivrons la lutte durant les trois prochaines années. Le travail va se poursuivre lors de la prochaine rencontre du conseil confédéral, auquel ont été référées les propositions des syndicats affiliés et la proposition de la CSN sur l'intelligence artificielle, qui n'ont pas été traitées par le congrès faute de temps.

Au lendemain du congrès, nous avons manifesté devant l'Assemblée nationale en faveur du droit à l'avortement. La manifestation avait initialement été organisée en réponse à une manifestation

annoncée par le groupe anti-choix Campagne Québec-Vie, qui met de l'avant un agenda réactionnaire, religieux et patriarcal qu'il faut continuer à combattre. Une phrase en évidence sur leur site web exprime bien leurs convictions : « Nous construisons une société chrétienne qui défend la foi, la famille et la vie, de la conception à la mort naturelle ». Comprenons-nous bien : les gens ont droit à leurs convictions religieuses, le problème est de vouloir les imposer à l'ensemble de la société ! C'était la troisième année où une telle manifestation était annoncée par Québec-Vie, et il faut croire qu'ils ont appris leur leçon puisqu'ils l'ont annulée quelques jours avant l'événement, donnant pour raison la mobilisation des contre-manifestants pro-choix lors des précédentes manifestations. Félicitations à nos camarades de Québec, qui ont réussi à faire passer clairement le message que « Québec est une ville pro-choix, et va le rester ! ».

Autre manifestation déplorable, qui a eu lieu celle-ci : la manifestation « Québec blanc » à Shawinigan. Qu'une vingtaine de suprémacistes blancs manifestent est une chose, mais c'en est une autre d'entendre Paul St-Pierre Plamondon faire des amalgames plus que douteux entre cette manifestation clairement raciste et les manifestations en appui au peuple palestinien. La question n'est pas que les « extrêmes » se rejoignent, comme le prétend PSPP. C'est une idée qu'il faut dénoncer. Il s'agit de faire obstacle à la montée de l'extrême-droite au nom de la solidarité et de la dignité, ce qui est complètement autre chose. Le silence des chroniqueurs de droite au sujet de la manifestation de Shawinigan est lui aussi assourdissant. Il ne faut pas banaliser de tels événements ou les passer sous le silence. Ils illustrent à quel point les racistes et les fascistes sont de plus en plus décomplexés. Nous devons les remettre à leur place ! Il n'est pas question de nous taire ou de faire le dos rond devant de telles démonstrations de haine. Ne nous laissons pas endormir par des chroniqueurs et des politiciens qui ne cherchent qu'à manipuler l'opinion publique dans leurs propres intérêts.

Même si ce n'est pas toujours évident, nous avons aussi des raisons de nous réjouir. Entre autres, on a appris le 28 mai dernier, en plein congrès, que le projet de loi 27, qui menaçait les mesures de santé-sécurité du travail dans le secteur de la construction de même que l'existence de décrets dans certains secteurs d'activité, va mourir au feuilleton. Nous en avions parlé lors de la manifestation du 28 avril. Même si l'abandon du projet de loi est une conséquence du calendrier parlementaire plus que de la mobilisation des travailleuses et travailleurs, nous ne pouvons que pousser un soupir de soulagement d'apprendre qu'il ne sera pas adopté. Il faut évidemment demeurer mobilisé-e-s puisque d'importantes menaces législatives demeurent, notamment l'infâme projet de loi 1. Je vous invite à signer la déclaration publiée par la Ligue des droits et libertés pour le dénoncer.

Autre bonne nouvelle : la grève du STT de Lavo est terminée ! Les travailleuses et travailleurs peuvent rentrer au travail la tête haute, après plus de deux mois de grève. L'entente de principe, adoptée à 87 %, prévoit des augmentations salariales de près de 20 % sur cinq ans, avec une rétroactivité de près d'un an et demi ! Elle comprend aussi une clause de protection contre l'inflation, et a permis de repousser tous les reculs demandés par l'employeur. Une victoire à la hauteur de la détermination et de la combativité de ce syndicat fort et organisé. Un exemple à suivre !

Deux semaines thématiques à souligner aujourd'hui. D'abord, et c'est une victoire de la CSN (du Secteur transport scolaire de la FEESP), nous sommes présentement au cœur de la première

Semaine de reconnaissance des conductrices et conducteurs d'autobus scolaires et de berlines. Celle-ci a une importance particulière pour ces travailleuses et travailleurs peu reconnus, dont la tâche implique entre autres choses de s'assurer de la sécurité des écolières et écoliers, rien de moins. Même si des gains significatifs ont été faits en terme salarial lors de la dernière ronde de négociation, il demeure important d'exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour ces travailleuses et travailleurs de l'ombre, dont les conditions de travail doivent continuer à être améliorées.

C'est aussi la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui, elle, en est à sa 30e édition ! C'est l'occasion de sensibiliser les membres de nos syndicats à la réalité des personnes en situation de handicap dans la société, mais aussi dans les milieux de travail. Au conseil central, nous nous sommes donné le mandat lors du dernier congrès à lutter contre les discriminations engendrées par le capacitisme, et à revoir nos propres pratiques pour les rendre plus inclusives à cet égard. Le capacitisme demeure malheureusement l'une des formes de discrimination les moins reconnues et il faut travailler à ce que ça change. C'est ce que nous nous sommes engagés à faire au conseil central, et plus le travail avance, plus nous nous rendons compte des efforts qu'il faudra faire pour nous assurer que chaque membre puisse participer pleinement aux instances et aux activités syndicales, pour reprendre les mots d'Arianne. Les travaux avancent rondement !

Nous en sommes à la dernière assemblée générale avant l'été. Quelle année on vient de passer ! Il faudra penser à nous reposer, mais aussi à continuer la mobilisation. Comme nous le verrons au point sur le plan d'action d'escalade des moyens de pression vers la grève sociale, le conseil central a l'intention de demeurer actif cet été, d'aller à la rencontre des membres de ses syndicats affiliés et de la population, afin que nos mobilisations de l'automne soient à la hauteur des défis importants qui se présentent devant nous. La lutte pour les droits syndicaux, environnementaux, sociaux, économiques, pour le droit au logement, pour la démocratie se poursuivra cet été et cet automne.

Je me permets en terminant de citer l'éditorial que j'ai rédigé pour l'infolettre de cette semaine (écrivez-nous pour vous abonner si ce n'est pas déjà fait !) :

« En cette fin de session, qui est aussi une fin de régime, il ne faut ni plier les genoux ni penser que des sauveurs s'en viennent. Nous ne pouvons compter que sur nos propres moyens : la solidarité, la lutte, l'unité, la combativité et la persévérance pour l'emporter. Nous avons la responsabilité de le faire pour défendre nos droits et ceux des générations à venir.

Solidarité ! »

2. APPEL DES ÉLU-ES

Comité exécutif

☒Bertrand Guibord, président

☐Chantal Ide, secrétaire générale

☒Chantal Morin, vice-présidente

☒Arianne Carmel Pelosse, 2e vice-présidente

☒Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

☒ François Fillion Girard, responsable du comité éducation

☒ Godefroy Borduas, responsable du comité droit au travail

☒ Marie-Roberte Lucate, responsable du comité de la condition féminine

☐ Xavier Héroux, responsable du CASS

☒ Diane Niyonshima, responsable du comité solidarité internationale

☐ Geneviève Lapointe, responsable du comité DSPG

☐ Precilla Morasse, responsable du comité jeunes

☐ Jonathan Grenier, responsable du comité santé et services sociaux

☒ Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement

☐ Hippolyte Hardley, responsable du comité immigration et relations interculturelles

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot du président (10 min.)
2. Appel des élu-es (2 min.)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min., décision)
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2026 (2 min., décision)
5. Admission des visiteuses et des visiteurs (2 min., décision)
6. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es (5 min., décision)
7. Affiliation des nouveaux syndicats (5 min., décision)
8. Conflits et mobilisations (45 min., information)
9. Élections (15 min., décision)
    a. Présidence d'assemblée
    b. Comité lettres de créances
    c. Comité sur la structure, poste réservé à Eeyou Istchee et Nunavik
10. États financiers (30 min., décision)
11. Plan d'action vers la grève sociale (60 min., décision)
12. Agenda militant (2 min., information)
13. Divers
14. Fin de la rencontre
15. Verre de l'amitié

Il est proposé par Karine Tremblay
Appuyé de Roger Davidson

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MAI 2026

Il est proposé par Isabelle Bouchard
Appuyé de Daniel Leduc

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Il est proposé par Isabelle Audet
Appuyé de Adam Bergeron

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

6. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles personnes déléguées. L'exécutif en profite pour souhaiter une excellente retraite à René Rochon, qui fait partie du comité des lettres de créance depuis de nombreuses années.

Il est proposé par René Rochon
Appuyé de Armando Rafael

Que l'on accrédite les personnes déléguées suivantes :

SYNDICAT	NOM	PRÉNOM	STATUT
08-09-378 SECUSM	Arseneault	Gabrielle	Officielle
08-09-378 SECUSM	Bibaud	Jonathan	Officiel
08-09-378 SECUSM	Cenacle	Nadia	Officielle
08-09-378 SECUSM	Gariépy	Tammy	Officielle
08-09-378 SECUSM	Parrella	Angelo	Officiel
08-09-378 SECUSM	Usyk	Lesia	Officielle

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Arianne Carmel-Pelosse fait la présentation des nouveaux syndicats affiliés.

Syndicat des travailleuses MSF – CSN

Employeur : Maison secours aux femmes de Montréal inc.

À la suite du dépôt de sa requête en accréditation le 8 avril 2026, le Syndicat des travailleuses MSF - CSN a été accrédité pour représenter :

« Toutes les salariées au sens du Code du travail. »

La Maison secours aux femmes de Montréal est une maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Elle offre un hébergement sécuritaire, de l'écoute, de l'accompagnement et du soutien psychosocial, peu importe l'origine culturelle ou la langue.

Malheureusement, l'ambiance et les conditions de travail n'étant pas au rendez-vous, ces travailleuses ont choisi de se regrouper afin d'être entendues dans leur milieu de travail.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 22

Accrédité le : 15 mai 2026

Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et techniciennes et des professionnel-les de l'administration du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal - CSN

Employeur : Santé Québec

À la suite du dépôt de sa requête en accréditation le 6 mars 2026, le ***Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et techniciennes et des professionnel-les de l'administration du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal – CSN*** a été accrédité pour représenter :

« Toutes les salariées et tous les salariés de la catégorie du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration exerçant leurs fonctions au sein de l'établissement Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et dont le port d'attache est situé dans la région sociosanitaire de Montréal.. »

Ces travailleuses et travailleurs étaient les seuls salarié-es du réseau public à ne pas être syndiqués. Parmi les raisons ayant convaincu une majorité du personnel à signer une carte d'adhésion à la CSN, notons les projets de réorganisation annoncés par Santé Québec ainsi que les droits et protections prévus à la convention collective de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN) dont ils pourront désormais se prévaloir.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux au Conseil central du Montréal métropolitain de et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Nombre de salarié-es : 1766

Accrédité le : 4 mai 2026

Il est proposé par Kiersten Van Vliet
et appuyé par Gailene Thomas

que le CCMM–CSN affilie les syndicats suivants :

Syndicat des travailleuses MSF – CSN

Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et techniciennes et des professionnel-les de l'administration du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal – CSN

ADOPTÉ

8. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Annie Charland, présidente, secteur soutien scolaire FEESP, et Michel Picard, président de l'APPA, font la présentation.

Considérant qu'une majorité des membres du personnel de soutien scolaire vit la violence physique ou psychologique au travail, certains sur une base quotidienne ;

Considérant qu'une étude menée par l'Institut national de santé publique en 2022 a révélé des chiffres alarmants au sujet de la violence subie par le personnel scolaire ;

Considérant qu'un sondage déployé par le secteur soutien scolaire de la FEESP-CSN a démontré en 2025 une aggravation de la situation ;

Considérant que les compressions budgétaires imposées par le gouvernement sont incompatibles avec des services de qualité et un milieu de travail sain et sécuritaire dans les écoles du Québec ;

Considérant que les centres de services scolaires et les commissions scolaires limitent l'embauche de nouveau personnel alors que les besoins augmentent ;

Considérant que la détérioration des conditions de travail du personnel de soutien scolaire a des impacts sur les services aux élèves ;

Considérant que le secteur soutien scolaire de la FEESP-CSN représente la majorité du personnel de soutien scolaire au Québec, soit plus de 36 000 membres ;

Considérant que la violence ne se limite nullement au milieu scolaire et s'inscrit dans une réalité sociétale plus large ;

Considérant que le conseil central peut, par ses actions, exercer une influence sur l'évolution des politiques sociales au Québec.

Il est proposé par Sylvie Tremblay
Appuyé par Jeannette Olmos

Que le conseil central du Montréal métropolitain - CSN donne son plein appui au Secteur soutien scolaire de la FEESP-CSN dans sa lutte contre la violence à l'école.

Que le conseil central du Montréal métropolitain - CSN sensibilise ses membres afin de prévenir et combattre ce fléau.

ADOPTÉ

9. ÉLECTIONS

<u>Présidence et secrétaire d'élection</u>

Il est proposé par Alain Guy Côté
Appuyé par Philippe Soucy

Que l'on élise Guillaume Vézina à titre de président d'élection et Julie Labonté comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

<u>Personnes scrutatrices</u>

Il est proposé par Michael Bourque
Appuyé par Hugo Paquette

Que Gabrielle Morin-Rochon et Corine Gagnon-Tremblay agissent respectivement comme personnes scrutatrices pour les présentes élections.

ADOPTÉ

a) Présidence de l'assemblée générale

Bertrand Guibord précise quels sont les rôles et responsabilités de la présidence d'assemblée.

Le président des élections, Guillaume Vézina, explique la procédure d'élection pour la présidence d'assemblée générale. Le président des élections ouvre la période de mise en candidature pour la présidence d'assemblée.

Proposeur	Nom	Syndicat
Daniel Leduc	Godefroy Borduas	SPPCVM-CSN

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu, par acclamation, Godefroy Borduas à titre de président d'assemblée.

b) Comité lettres de créance

Arianne Carmel-Pelosse informe l'assemblée générale sur le rôle et les responsabilités du comité des lettres de créance. Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Syndicat
Emmanuelle Gibeau	Adam Bergeron	SNE CHU Ste-Justine
Anne-Joelle Galipeau	Daniel Leduc	SGR

Puisqu'il y a plus qu'une personne candidate, il y a donc élections. Les personnes en élections font une courte présentation.

Résultat du vote

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu Daniel Leduc au comité des lettres de créance du conseil central.

c) Comité sur la structure, poste réservé à Eeyou Istchee et Nunavik

Bertrand Guibord informe l'assemblée générale sur le rôle et les responsabilités du comité sur la structure. Le président des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Syndicat
Isabelle Audet	Gailene Thomas	STT des dispensaires de la Baie d'Hudson

Le président d'élections, Guillaume Vézina, déclare élu Gailene Thomas au comité sur la structure poste réservé à Eeyou Itschee Baie-James et Nunavik.

Destruction des bulletins de vote

Il est proposé par Isabelle Bouchard
Appuyé par Isabelle Audet

Que le CCMM-CSN détruise les bulletins de vote.

ADOPTÉ

10. ÉTATS FINANCIERS

Rama Diallo fait la présentation. Ensuite, Alain Guy Côté fait la lecture du rapport du comité de surveillance.

Il est proposé par Fathia Benzama
Appuyé par Yannick Delbecque

D'adopter le rapport du comité de surveillance, lequel recommande l'adoption des états financiers au 31 décembre 2025.

ADOPTÉ

11. PLAN D'ACTION VERS LA GRÈVE SOCIALE

Bertrand Guibord fait la présentation.

Il est proposé par Rosalie Bezeau
Appuyé par Diane Niyonshima

Considérant le plan d'action vers la grève sociale adopté lors de l'AG des 28 et 30 janvier 2026;

Considérant la résolution sur la grève sociale adoptée lors de l'AG du 3 décembre 2025 ;

Considérant la nécessité de mener la lutte pour la défense de nos droits avec nos alliés syndicaux, communautaires, étudiants et des groupes militants ;

Considérant notre souhait de poursuivre cette lutte aux côtés de nos alliés ;

Il est proposé :

Que le CCMM–CSN organise un événement festif et politique le 7 septembre 2026 ;

Que le CCMM–CSN invite ses alliés à y participer et à présenter leurs revendications ;

Que le CCMM–CSN mobilise ses syndicats affiliés à y participer en grand nombre ;

Que l'assemblée générale de septembre 2026 prenne la forme d'une assemblée intercalaire, qui débutera le 9 septembre à 18 h 30, pour se terminer le 11 septembre à 17 h et que les alliés du CCMM–CSN soient invités à y participer ;

Que le CCMM–CSN participe à la semaine d'actions et de grève organisée par le MÉPACQ du 25 septembre au 3 octobre et invite ses syndicats à faire de même.

ADOPTÉ

Prolongation de l'assemblée générale

Il est proposé par Emmanuelle Gileau
Appuyé par François Fillion-Girard

Que l'on prolonge l'assemblée générale de 10 minutes.

ADOPTÉ

12. AGENDA MILITANT

6 juin 2026	Journée artistique, 10 h à 17 h, Comité social Centre-Sud. Spectacle ouvert à toutes et tous à partir de 15h
5 juin 2026	Manifestation de la Coalition Main rouge, Québec, départ de Montréal à 8 h 30, 1901 Frontenac, inscription obligatoire
5 et 6 juin 2026	Grand rendez-vous pour l'éducation, debout pour l'école — Bertrand, François Fillion-Girard
10 juin 2026	Webinaire de l'entraide : les réseaux d'entraide, 30 ans d'évolution et perspectives d'avenir, 12 h à 13h, https://www.ccmm-csn.qc.ca/evenements/webinaire-sur-les-reseaux-dentraide/
19 juin 2026	**Manif de l'UTTAM sur la judiciarisation des dossiers CNESST, 12 h à 13 h, bureau du BEM**
20 juin 2026	Rassemblement ACEUM, Attac-Québec, 15 h, complexe Guy-Favreau
30 juin 2026	Cinéma sous les étoiles, projection S'ils touchent à l'un de nous, en soirée, Parc du Pélican
9 juillet 2026	Cinéma sous les étoiles, projection Voir — Juger — Agir, en soirée, Parc Molson

25 et 26 juillet 2026	Palestine au parc organisé par le mouvement de la jeunesse palestinienne toute la journée au Parc Angrignon
7 septembre 2026	**Rassemblement festif organisé par le CCMM contre les lois antisyndicales**
16 septembre 2026	**Soirée pour comprendre les enjeux sur la loi C-2, en soirée, par le Comité immigration et relations culturelles, plus de détails bientôt**
3 octobre 2026	Diner du comité environnement, mobilisation de Mob 6600, 10 h à 15 h, La Friche
6 octobre 2026	Mobilisation 5 ans de la LMRSST, détails à venir

13. DIVERS

L'assemblée générale permet à Félix Lapan de l'UTTAM de prendre la parole pour parler de la manifestation de l'UTTAM sur la judiciarisation des dossiers CNESST du 19 juin prochain.

L'assemblée générale permet à Gabrielle Morin-Rochon, membre du SNE des musées- FNCC-CSN – Section Studio PHI inc. de prendre la parole. Elle explique leur situation syndicale : négociation de première convention collective.

14. FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Michael Bourque

De lever l'assemblée.

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée à 21 h 41